



MONTEAUX

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE SORTANTE
VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2020**



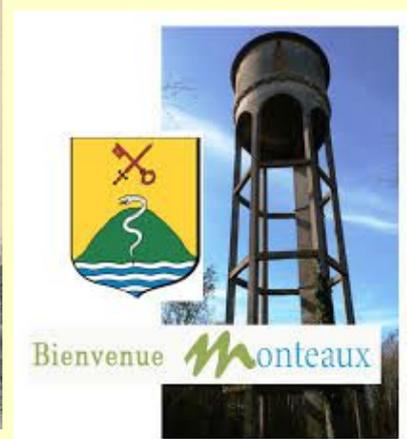
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier 2020

Bulletin N° 19 -YL



Horaires de la mairie	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Les travaux et investissements	Page 4
Informations générales	Page 6
Agglopolys/intercommunalités	Page 12
La vie de la commune	Page 16
Les activités associatives	Page 24
Page d'histoire	Page 29
Tarif salle associative et infos pratiques	Page 30-31



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Secrétariat : 02 54.70.22.28
 Mardi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 Jeudi : 14h00 à 19h00
 Vendredi : 10h00 à 12h00
 Dernier samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00



EXPOS TEMPORAIRES EN VITRINE

Après l'exposition sur la célébration du centenaire du 11 novembre 1918 avec une participation importante d'habitants de la commune qui ont prêté des souvenirs familiaux jamais sortis des tiroirs...
 C'est au tour des conditions de vie à Monteaux il y a cent ans avec dans la 1^{ère} vitrine les coiffes de nos grands-mères notamment et dans une autre, les instruments de vaisselle et de cuisine de cette époque. Un très grand merci au collectionneur monthéobaldien (discret) qui a bien voulu se séparer temporairement de ces objets extrêmement fragiles.



ÉCOLE MATERNELLE

La directrice de l'école maternelle de Mesland/Monteaux informe les parents d'enfants nés en 2017 et 2018 qu'ils peuvent dès maintenant les inscrire pour la rentrée 2020.

Pour ce faire, ils doivent se rendre au bureau du SIVOS munis d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et prendre contact avec l'école au 02 54 70 21 84.

SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Mesland-Monteaux-Veuves,

48 rue de la vallée 41150 MONTEAUX

tél : 02 54 70 29 13 mail : sivosmv@laposte.net



LE MOT DU MAIRE

C'est toujours un plaisir pour nous, de vous présenter nos meilleurs vœux, à vous qui contribuez à bâtir notre commune.

Dans un premier temps, permettez-moi de vous présenter « Myriam » qui nous arrive de Bretagne et qui a été sélectionnée parmi 9 candidatures. Elle succède à Angèle qui a fait valoir ses droits à la retraite mais qui provisoirement remplace Nathalie arrêtée depuis un an et demi pour maladie.

Myriam exerce son activité le matin à la poste et l'après-midi au secrétariat de la mairie. C'est elle qui vous accueille dans les deux cas. Vous avez pu remarquer sa jovialité, sa gentillesse et son dévouement à votre service.

La réouverture de la boucherie tant attendue ne vous a pas échappé. Monsieur Ludovic MEUNIER et sa compagne Magalie sont installés dans nos locaux depuis février. Immédiatement une clientèle de gourmets qui apprécie la boucherie artisanale a été retrouvée. Cette réouverture a été possible grâce au financement par les services du Conseil Départemental et de l'Agglo.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre commune pour s'y installer avec leur famille.

Je retrace les travaux les plus marquants de l'année écoulée :

1- Ecole : Après la sécurisation l'an passé de l'accès à l'école, nous avons créé cette année une porte de secours desservant deux classes.

2- La Poste : Nous avons remplacé la porte et les fenêtres avec un système de retardement d'effraction. De plus, nous avons repeint totalement le logement au-dessus de la Poste et remplacé les fenêtres (travaux effectués en partie par le personnel communal).

3- Déplacement du monument aux morts : Je pense que c'est une belle réalisation et que l'emplacement est bien choisi. Les personnes qui étaient contre ces travaux apprécient maintenant cette initiative.

4- Les travaux qui vous auront le plus marqué sont probablement ceux de la rue St Denis.

- Avril : rechemisage des conduites d'assainissement.
- Juin : enfouissement des lignes aériennes (électriques, téléphoniques et fibre)
- Septembre : remplacement des conduites d'eau potable.

Neuf mois de travaux qui auront perturbé votre tranquillité et votre quotidien pour 60 ans de confort. Ces travaux s'élèvent à 817 807 €. Mais la part à charge de la commune s'élève à 147 201 €.

Même si de nombreux travaux importants ont été réalisés durant cette mandature, la situation financière de notre commune est saine. Nos promesses électorales ont été tenues et bien plus encore.

2020 verra la création d'un circuit équestre avec le pays des châteaux. Probablement, des bacs enterrés place de l'église remplaceront les bacs actuels pour éviter les désagréments aux pavillons voisins et à la maison de retraite. Les bacs retirés seront déplacés vers le cimetière.

Et 2020 sera surtout une année de transition, de réflexions et d'études.

Léonard de Vinci disait « *il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années* ».

C'est pourquoi, je veux remercier l'ensemble des élus municipaux pour la contribution qu'ils ont apporté tout au long du mandat avec une mention particulière pour les adjoints, pour leur implication permanente et quotidienne à votre service.

Merci aux employés communaux pour leur travail, leur sens du service public (Damien, Mathias, Angèle). Merci aux personnels du secrétariat qui ont pour mission de vous recevoir, de vous rendre service tout au long de l'année (Corinne, Myriam)

Merci au SIVOS, à sa Présidente Ginette.

Un grand merci aux personnels du Centre de Secours pour l'aide apportée aux personnes quotidiennement, jour et nuit et pour leur sens élevé du devoir.

Merci aux enseignants, professeurs des écoles ; Madame Christine CHAUVIN, la Directrice, Mesdames Christine LOTTE, Sandrine ALVES, Elisabeth LEFRANCOIS qui préparent l'avenir de nos enfants avec beaucoup de dévouement.

Merci également à nos commerçants, nos artisans, nos pompiers, nos associations et tous les bénévoles qui constituent une force dynamique et contribuent pour une très grande part à la vie de notre village.

Un grand merci aussi à la Gendarmerie d'Onzain pour son efficacité.

Merci à M. l'Abbé Rodrigue et enfin merci à la presse qui, tout au long de l'année, témoigne des petits et grands événements de notre commune.

Je ne remercierai jamais assez toutes ces institutions et bénévoles qui m'ont accompagné depuis 10 ans, pour le travail qu'ils accomplissent, de la manière la plus impliquée qu'il soit.

Nous avons là des personnes pour qui le mot « Générosité », « Don de soi », « partage » « dévouement » font réellement partie du vocabulaire.

Je vous réitère à tous mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie et bonheur.

Yves LE HOUELLEUR, maire de MONTEAUX



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019

BÂTIMENTS PUBLICS

- ◆ Accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite 12 062 €
- ◆ Déplacement du monument aux morts 25 310 €
- ◆ Rénovation et mise aux normes de la boucherie 24 354 €
- ◆ Rénovation du logement situé au dessus de l'agence postale 9 934 €
- ◆ Sécurisation de l'école rue de la vallée (pose d'une porte de secours) 4 462 €



INVESTISSEMENTS

- ◆ Sculpture Blason (dont un don de 1000 € d'un citoyen de MONTEAUX) 1 650 €
- ◆ Guirlandes de Noel 2 987 €
- ◆ Arbres 374 €
- ◆ Vasques 375 €



VOIRIE

- ◆ Enfouissement des réseaux aériens rue St Denis 147 201 €



DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le conseil municipal de MONTEAUX a choisi en 1922 pour la construction du monument M.Ernest CANU, marbrier à Blois pour un coût prévisionnel de 3 000 F. Les familles de MONTEAUX, par souscription en 1922 et 1923, collectent la somme de 2 300 F. Il a été édifié en janvier 1924 sur le seul emplacement municipal disponible, à l'entrée de la mairie, rue de la Vallée, le cimetière étant trop éloigné du village et les terrains de la place ayant été offerts à la Commune seulement en 1941.

Pour des raisons de sécurité publique, les cérémonies organisées rue de la Vallée ne pouvaient pas être assurées sans empiéter sur cette voie départementale. Aussi, après la consultation positive des habitants, la décision de transfert a été prise en conseil municipal, pendant cette mandature. Les travaux se sont déroulés d'août 2018 à mars 2019.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOS COMMERCES, UN LIEU DE RENCONTRE

Afin de soutenir nos commerces, la municipalité a reconduit l'opération des bons d'achats de 10 euros accordés aux monthéobaldiens et monthéobaldiennes de plus de 70 ans.

Cette opération a pour principal objectif de vous rendre dans nos commerces de proximité afin de garantir leur pérennité. Il faut les faire vivre, car si nous n'y prenons pas garde, c'est leur disparition et la fin de la vie du centre bourg qui nous guette.

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES (ANFR)



Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans notre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments.

Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT

chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernées par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro : 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)

Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr



STATIONNEMENT, LE BIEN VIVRE DE TOUS

Nous sommes tous demandeur de sécurité, alors commençons par respecter les interdictions de stationner:

- Devant l'école
- A cheval sur les trottoir,
- Devant les commerces,
- Le long du cimetière.

Sept parkings sont à votre disposition pour faciliter le stationnement en toute sécurité.

Alors soyons responsables pour garantir aux usagers de la route et aux piétons une circulation sécurisée.



ÉLECTIONS



A compter du 1^{er} janvier 2020, le bureau de vote est transféré dans la salle des mariages et de réunion, rue Abbé PILTÉ.

L'entrée se fait par la Rue de l'Abbé Pilté, côté parking et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel les élections municipales auront lieu les **dimanche 15 mars** et **dimanche 22 mars 2020**.



ASSISTANTES MATERNELLES

Assistantes Maternelles, Gardes à domicile,

Un R.A.M. pour vous accompagner dans la professionnalisation !

Pour vous informer et rompre votre isolement professionnel, adressez-vous au R.A.M situé 3 impasse Camille à VEUZAIN SUR LOIRE (02 54 20 89 85 ou petiteenfance@onzain.fr)

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune de Monteaux au 1er janvier 2019

(liste susceptible d'évoluer en cours d'année)

- | | | | |
|----------|-----------|--------------------------|----------------|
| • DEVEMY | Stéphanie | 21 rue de la Janverie | 02 47 56 23 59 |
| • FOSSEY | Florence | 12 rue saint Denis | 06 68 35 31 41 |
| • BLENET | Séverine | 6 rue du petit St Laumer | 02 54 70 25 66 |

RECENSEMENT JEUNES DE 16 ANS



Le recensement imposé par la loi doit être accompli à la mairie dans les 3 mois qui suivent la seizième année.

Le **certificat JDC** (journée défense et citoyenneté) ou un **certificat d'exemption**, obtenu à la mairie après recensement, est demandé pour les examens scolaires, concours ou permis de conduire. Il s'agit d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés administratives en cas d'inobservation du délai légal évoqué.



Le PASS DES JEUNES EN CENTRE VAL DE LOIRE « YEPS »



<https://www.yeps.fr>

YEP'S, au service des jeunes de Centre-Val de Loire

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez, travaillez et/ou étudiez en Centre-Val de Loire. YEP'S s'adresse à vous ! À l'âge des choix et des décisions, de l'accès à l'autonomie, des « premières fois » (emploi, appartement, budget...), nos aides et bons plans visent à vous faciliter la vie.

La Région met en place de nombreux dispositifs pour vous accompagner dans tous les aspects de votre quotidien : études et orientation, emploi, santé, logement, transport, culture et loisirs... Pour simplifier l'information et l'accès à ces aides et services, la Région Centre-Val de Loire les rassemble au sein d'un même dispositif



HORAIRES DÉCHETTERIE CHOUZY SUR CISSE

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont :

Matin : 9h – 12h30 / Après-midi : 14h – 17h30

Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés

Attention ! derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture soit 12h20 et 17h20

Route de Coulanges à Chouzy/Cisse Tél : 02.54.20.47.85



TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est rappelé que les travaux des particuliers :

-Jardinage ou bricolage **peut être effectué seulement**

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

-Tout brûlage de déchets verts à l'air libre est **interdit**, sauf gestion forestière (arrêté préfectoral 2018).



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

A TITRE EXCEPTIONNEL, POUR LES PERSONNES DÉPOURVUES DE VÉHICULES, OU EN SITUATION DE HANDICAP, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE UN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Seuls les encombrants (sauf gravats) déchets verts ou tous objets recyclables entrant dans le tri sélectif municipal seront collectés. Le ramassage sera effectué par les employés techniques de la commune le **premier mardi** des mois de JUIN et de DÉCEMBRE.

Il vous est demandé de ne rien déposer sur la voie publique.

Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28 .

Aucun autre encombrant ne sera ramassé !

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons.

« Les riverains sont tenus de déneiger le trottoir devant chez eux » (Arrêté municipal n°37 du 20/12/2011).

Cette règle s'applique au propriétaire de la maison ou au locataire si celle-ci est louée.

Le riverain ne respectant pas ces obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur le trottoir devant sa demeure.

C'est pourquoi, les riverains sont tenus d'entretenir (ou de faire entretenir) et de tailler les haies qui sont en limite des voiries car elles risquent de réduire la taille des trottoirs et s'avérer dangereuses pour les piétons.



COMPORTEMENT DANGEUREUX, ATTENTION !

CONTRÔLE DE LA VITESSE

Depuis le début du mandat, la municipalité s'est employée, au fur et à mesure des crédits disponibles et des subventions obtenues, à réguler la vitesse sur la commune par l'installation de radars pédagogiques à proximité des endroits sensibles afin de sécuriser le déplacement des habitants.



COMPORTEMENT DES PIÉTONS ET ACCÈS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans un souci de sécurité, il est impératif de vérifier qu'aucun véhicule n'est présent avant de traverser la chaussée, surtout en période de visibilité réduite (matin, nuit d'hiver, brouillard etc...) En effet, l'usage des écouteurs, des téléphones, réduit fortement l'attention à l'environnement. Le port d'un gilet fluorescent ou d'une brassière est vivement recommandé lors des déplacements à pied et/ou en 2 roues.



NOS COMPAGNONS



À MONTEAUX, ON AIME LES ANIMAUX DE COMPAGNIE BIEN ÉLEVÉS.

La commune est soucieuse de maintenir la propreté du domaine public (voiries, trottoirs, chemins et espaces verts). Elle rappelle qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de laisser **divaguer** les chiens. Tout abus sera signalé à la fourrière gérée par Agglopolys et les propriétaires seront financièrement responsables. Il est rappelé que les **déjections canines** doivent être ramassées par les propriétaires.

Face à cet incivisme qui porte préjudice à tous, il convient de prendre conscience qu'il n'appartient pas à la Commune de se substituer aux propriétaires défaillants. Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène qui dégrade la qualité environnementale et porte atteinte à la salubrité publique, les propriétaires de chiens encourent **une amende de 135 euros** : 68 € pour l'infraction et 67 € pour l'enlèvement de la déjection.

VIE PRATIQUE

Les informations des associations et/ou des services privés, de nature à vous faciliter la vie quotidienne et à vous permettre de vous informer en temps réel, ne seront plus reportées dans les bulletins municipaux.

Toutefois vous trouverez les informations complémentaires des organismes ci-dessous à partir de notre site monteaux.fr

- CIAS : Voir page 13 ci-après

Mmes DENIS et VIGREUX, conseillères municipales peuvent vous recevoir à la mairie sur rendez-vous

- Assistante sociale : Mme CABARET, assistante sociale du secteur reçoit tous les mardis au centre médico-social d'Onzain, uniquement sur RENDEZ-VOUS (téléphone : 02 54 55 82 82)

- ADMR d'Onzain tél : 02 54 33 43 00

- Don du sang : tél : 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)

« Les p'tits futés » centre de loisirs de notre commune : voir page 11 ci-après

- « Confiez-nous » à Onzain (entretien-bricolage), tél : 02 34 35 90 71

- ALZHEIMER <http://francealzheimer41.blog4ever.com/>

- DEPISTAGE CANCER <http://www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-41>

- ADOC 41, association agréée par le Ministère de la Santé, l'Institut National du Cancer et les Caisses d'Assurance Maladie, organise depuis 2004 le dépistage du cancer du sein et depuis 2008 celui du cancer colorectal.

- Prélèvement à la source : numéro unique : 08.09.401.401



LE DÉPARTEMENT INVITE LES LOIR ET CHÉRIENS

Le président du Conseil Départemental a dévoilé lors de ses vœux aux Loir-et-Chériens les noms des sites dont la **visite sera offerte aux habitants** du 5 septembre au 4 octobre 2020 : Les châteaux de BLOIS et de VILLESAVIN. C'est bien sûr un coup de pouce pour ces monuments historiques, « mais aussi, c'est la meilleure façon pour les habitants de Loir-et-Cher de s'approprier leurs monuments ».



MISSION LOCALE DU BLAISOIS



Permanence sur VEUZAIN SUR LOIRE
4 rue Gustave MARC
Permanence des associations
Tous les mardi de 8h30 à 12h30
Conseiller : Yvan LEROY
Sur RDV au 02.54.52.40.40

« La Mission Locale accompagne vers l'autonomie et l'emploi les jeunes âgés de 16 à 25 ans après leur sortie du système scolaire. Son équipe est composée de 34 personnes, professionnels de l'insertion sociale et professionnelle qui ont accompagné 2 600 jeunes en 2018.

Un(e) conseiller(e) suit individuellement chaque jeune en tenant compte de son projet, de ses besoins et de ses difficultés. Ainsi, en fonction des démarches qu'ils engagent, les jeunes peuvent être aidés dans l'élaboration d'un projet professionnel, la recherche d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, l'obtention d'un permis de conduire, l'accès à un logement, aux soins de santé ou aux pratiques culturelles.

La Mission Locale est également en contact avec près de 1000 entreprises sur le territoire afin de les mettre en relation avec les jeunes qui recherchent des stages ou un emploi. »

EMPLOI « JOB 41 » <https://www.job41.fr/>

Début 2017, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a lancé *Job41.fr*, un service en ligne permettant de mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises qui recrutent près de chez eux.

Une première en France : Misant sur l'innovation au service de l'emploi, *Job41.fr* a déjà séduit de nombreux candidats et recruteurs.

Résultats sur les 6 derniers mois :

- ♦ 300 entreprises/recruteurs ont publié des offres,
- ♦ 1 000 postes sont proposés et des offres sont publiées chaque jour,
- ♦ 1 700 allocataires du RSA sont déjà inscrits,
- ♦ 900 CV complets sont directement accessibles,
- ♦ Plus de 7 recrutements ont lieu chaque semaine en moyenne.

Une hotline et un suivi : Sur *Job41.fr*, les allocataires du RSA sont accompagnés dans leurs démarches. Une hotline permet de répondre à toutes leurs questions et aux éventuels problèmes de connexion. De plus, les allocataires recrutés sont suivis pour garantir une bonne intégration au sein des entreprises.

Le département assure l'organisation du dispositif d'insertion des bénéficiaires du RSA.

Dans le cadre de nos politiques d'insertion, notre mission est de favoriser le retour à l'emploi des allocataires en les mettant en relation avec des recruteurs. Il faut donc bénéficier du RSA pour accéder à la plateforme. Afin de connaître votre éligibilité, merci de prendre contact avec le secrétariat du service Insertion du conseil départemental au 02.54.58.54.95.



SITE OFFICIEL DE MONTEAUX *monteaux.fr*

En 2019, le site de MONTEAUX a reçu 9 078 visites d'une durée d'environ 1,46 min chacune.

Les rubriques les plus visitées ont été :

- 1° « salle des fêtes » (624 vues)
- 2° « manifestations et festivités » (424 vues)
- 3° « horaires et permanences » (359)

Le nombre de pages consultées sur notre site est de 2.24 en moyenne par session. En terme de fréquence, 16% sont des habitués et 84% des nouveaux.

Rappel aux associations : Dès qu'une date de cérémonie ou manifestation est transmise en mairie, elle fait l'objet d'une inscription sur notre site après validation.

RAPPEL! L'adresse mail pour contacter la mairie : mairie@monteaux.fr



ALSH « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT »



« Les p'tits futés »

L'accueil de loisirs « Les p'tits futés » est situé dans une salle à côté de l'école maternelle (MESLAND) et accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés et domiciliés sur les communes de MESLAND, MONTEAUX, VEUVES.

(Les enfants scolarisés dans une autre école que le regroupement ont également la possibilité de s'inscrire.)

A votre service, une équipe de professionnels de l'animation :

Une directrice diplômée : CAP Petite Enfance, BAFA, BAFD :

Lydia LAULANET

Une animatrice diplômée : CAP Petite Enfance : Herminé BUISINE

Une animatrice diplômée : BAFA : Karine MACIA



Les Accueils proposés :

1) - Pré et postcolaires les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h45.

Matin ou soir : 2,75 €

Matin et soir : 5,10 €

2) - Les Accueils de loisirs : mercredis (journée entière ou ½ journée) et jours de petites vacances : (Fermeture vacances de Noël et vacances été)

- ◆ Le mercredi en ½ journée avec repas (7h à 13h30 ou 12h à 18h45) : 7 € / 7,50 € / 8 € en fonction du quotient familial.
- ◆ Le mercredi en ½ journée sans repas (7h à 12h ou 13h30 à 18h45) : 4 € / 5 € / 6 € en fonction du quotient familial.
- ◆ Journée avec repas et goûter inclus de 7h00 à 18h45 avec un accueil jusqu'à 9h30 et départ des enfants à partir de 17h15 sauf en cas de promenade nature où le départ est prévu à 18h. en fonction du quotient familial, 3 tarifs sont proposés : 13 €, 14 €, 15 € (bons CAF, MSA acceptés) tarif pour les enfants domiciliés hors du RPI et/ou inscrits dans une école hors du RPI : 18 €.

Les activités proposées :

Le projet de l'accueil de loisirs doit permettre aux enfants de s'épanouir, grandir et de vivre en collectivité. L'équipe d'animatrices a donc mis en place des temps d'activités pour des nouvelles expériences enrichissantes.

- ◆ Des ateliers pratiques :

Autour d'une discipline ou d'un thème particulier, les enfants découvrent des ateliers sur l'environnement, innovent les arts plastiques, créent des activités manuelles et culinaires, pratiquent le sport, développent l'expression...

- ◆ Des temps citoyens :

Cela donne l'occasion aux enfants et aux jeunes de prendre des décisions et de donner leur avis sur la vie quotidienne de l'accueil de loisirs. Ces moments servent à définir les activités ou les projets, aussi, ils permettent aux enfants de s'exprimer par le langage.

La vie de l'accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs est un lieu de vie où les enfants prennent plaisir à être ensemble. C'est pourquoi l'équipe d'animation insiste sur les objectifs de cette vie collective :

- ☉ Le respect des autres, de l'établissement et de l'environnement.
- ☉ L'organisation des loisirs en favorisant "le vivre ensemble" pour apprendre à partager et à s'entraider.

Elle permet donc aux enfants de pratiquer des activités de loisirs et de détente, dans un cadre éducatif, pensé et sécurisé, qui s'oppose à une simple logique de garderie et d'occupation stérile du temps. Notre but étant de mettre en place des règles et des missions éducatives pour que tous les enfants puissent s'épanouir, grandir et vivre ensemble. L'équipe remercie les parents qui participent aux projets réalisés au sein de l'accueil de loisirs tout au long de l'année.

La directrice, Lydia LAULANET

Mail : alsh.mesland@gmail.com

Tél : 06 42 67 04 57

(ADIL) AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT DU LOIR ET CHER

C'est un outil au service du public et des acteurs de l'habitat.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

L'ADIL 41 assure ses missions sous l'égide de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) et évolue dans le cadre du réseau professionnel ANIL/ADIL.

Ses missions et son fonctionnement sont prévus à l'article L366-1 du Code de la construction et de l'habitation.

Elle est conventionnée par le Ministère chargé du logement.

De forme associative, l'ADIL 41 a été créée à l'initiative du Conseil général du Loir-et-Cher, en partenariat avec les services de l'Etat.

Depuis 2003, L'ADIL 41 apporte un service complémentaire aux loir-et-chériens : l'Espace Info Energie. Les conseillers en énergie apportent des conseils neutres et gratuits sur les économies d'énergies (isolation, mode de chauffage, éco-gestes,...) et les énergies renouvelables.

Permanences près de chez vous des conseillers sur rendez-vous au 02.54.42.10.00 (non surtaxé)

Liste des permanences accessibles sur notre site www.adil41.org



INTERCOMMUNALITÉS

VAL-ECO *Recyclez vos déchets verts à domicile, optez pour le broyage !*

PRÊT D'UN BROYEUR DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

VAL-ECO met à disposition des habitants de MONTEAUX des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu à domicile. Le broyat sert comme substrat au compost (apporte de la matière sèche), au paillage des plantations (freine la pousse des indésirables, maintient l'humidité des sols, apporte des éléments nutritifs).

Ce prêt gratuit sous conditions est de 24h (sauf emprunt pour le week-end).

Une réservation d'au moins 2 semaines à l'avance est nécessaire.

Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles, en fonction des travaux à effectuer.



Renseignements et
Prise de RDV obligatoire pour le prêt
Tél : 02.54.74.07.43

RECYCLAGE DES PNEUMATIQUES



Recyclage pneu :
tout savoir sur les
pneus usagés

tiregom.com

VAL-ECO reprend gratuitement les pneumatiques usagés de vos véhicules particuliers. Pour cela, il faut prendre rendez-vous au 02.54.74.62.53 et apporter ses pneus au 5 rue de la Vallée Maillard à Blois .

LES SERVICES D'AGGLOPOLYS



Médiathèque d'onzain

Les horaires : Mercredi et Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h et le Jeudi : 14h - 19h

3 rue du Vieux Moulin - 41150 Onzain - Tél. 02 54 20 78 00

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE, ACCOMPAGNEMENT, SOINS



La mission du CIAS du Blaisois est de permettre aux personnes âgées et/ou en situation de handicap résidant sur le territoire d'Agglopolys de continuer à vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs services sont à votre disposition :

L'aide à domicile

Le CIAS du Blaisois accompagne et aide les seniors et/ou personnes en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, s'alimenter...), les activités domestiques (entretien du linge, du logement...) et la vie sociale (loisirs, démarches administratives...).

CIASduBlaisois.fr

Tél Cias blésois : 02 54 78 10 99

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile, financé par l'ARS*, assure, 7 jours sur 7 et sur prescription médicale, des soins d'hygiène corporelle auprès de personnes âgées malades ou dépendantes, ainsi qu'auprès de personnes en situation de handicap. Les soins infirmiers prescrits par votre médecin (injections, pansements, perfusions, etc.) sont pris en charge par les infirmiers libéraux avec lesquels le CIAS a passé une convention. Pour bénéficier de ces services, vous devez contacter le CIAS 4 rue des cordeliers à BLOIS au 02 54 57 41 20. Il vous renseignera et vous aidera pour constituer votre dossier.

L'Accueil de jour Alzheimer

L'Accueil de jour du CIAS du Blaisois permet aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté d'être accueillies, une ou plusieurs journées par semaine, dans un lieu de vie adapté. Situés sur la commune de Vineuil, les locaux de l'Accueil de jour « La Chrysalide » sont composés d'une grande salle de vie et d'activités, d'une cuisine ouverte, d'une terrasse extérieure et d'une salle de repos. L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h. Du côté des familles : Savoir prendre soin de soi pour mieux prendre soin de la personne aidée : Etre aidant d'une personne affectée par la maladie d'Alzheimer ou apparentée est une tâche difficile qui peut être source d'épuisement physique et psychologique. L'accueil de jour permet de vous soutenir en vous accordant un temps de répit, de vous accompagner dans vos difficultés et dans la compréhension de la maladie. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter « la Chrysalide » au 02.54.45.54.70.

Les repas à domicile local et bio

Pas de courses, pas de cuisine, livraison en 48h.

Bénéficiez de repas équilibrés, confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, au rythme que vous souhaitez !

Le service de livraison de repas à domicile est réservé à toute personne résidant sur le territoire d'Agglopolys, âgée de 60 ans et plus ou en situation de handicap, même temporaire.

Les tarifs sont appliqués en fonction de la formule choisie et de vos revenus.

- devis gratuit établi à partir des éléments de ressources et de la formule choisie.

Mise en place du service sous 48h (hors week-end) et sous 24h en cas de sortie d'hospitalisation.

Nos engagements :

- 30% de bio dans les menus
- repas local-bio le mardi (100% bio et/ou local)
- 100% viande d'origine France
- 100% volaille d'origine France et Label Rouge

Renseignements au 02 54 57 41 23 / www.ciasdublaisois.fr

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE (SMBCisse)



« Désormais le regroupement des 5 Syndicats de rivières constitue le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse. En effet, conscient que la gestion de l'eau et des rivières passent par une solidarité amont-aval et par une organisation de bassin versant, les élus des différents Syndicats ont rapidement validé cette fusion. Aujourd'hui c'est un Syndicat uni qui travaille pour la préservation, la restauration de la Cisse et la gestion de ses crues. TEL 02 54 46 25 78.

VALLÉE DE LA CISSE



La Vallée de la Cisse, un « grand village » le long de cette ligne bleue reliant 18 communes, a une **histoire naturelle, patrimoniale et sociale**, qui s'inscrit dans la Grande Histoire. L'association s'est donnée comme mission de valoriser ce territoire, en l'étudiant grâce à ses chercheurs bénévoles, férus de fouiller les époques antérieures et de publier le résultat de leurs recherches dans les 25 bulletins et deux hors-séries qui depuis 1973 constituent le ciment des habitants de cette vallée dont les membres sont représentés par les 18 maires et conseils communaux.

2019 a été une année forte, avec notamment deux événements marquants :

Sauvegarde et projets d'aménagements du site de tranchées aux Sablonnières :

Depuis l'annonce par l'Office National des Forêts de procéder à une coupe de chênes situés sur la parcelle inscrite comme site protégé depuis 2015, alors que celle-ci comporte un site, exceptionnel car unique, de tranchées d'entraînement de la Grande Guerre 14-18, les associations mémorielles nous ont rejoint pour défendre devant le Préfet une protection réelle. Celui-ci a bien compris notre démarche et a permis un compromis raisonnable, début septembre.

Par ailleurs, Agglopolys a bien voulu devenir l'outil indispensable pour un aménagement à la fois protecteur et valorisant. Une première réunion s'est révélée très positive.

L'apposition d'une plaque souvenir en mémoire de Jean-Marc Delecluse, secrétaire-directeur de publication de l'association, ancien président de l'association Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, membre du bureau du Groupe d'Etudes Locales d'Onzain et des communes environnantes.

Poursuivant les visites culturelles de nos villages, l'association avait réuni un nombre très important de visiteurs qui tout au long du cheminement a marqué des étapes pour écouter la lecture de pages tirées de ses 3 tomes d'histoire de Coulanges publiées au moment même où il quittait définitivement sa famille et ses très nombreux amis...

La fin du parcours s'est achevé devant le lavoir de Coulanges, qu'il avait fait restaurer et une plaque a été apposée à sa mémoire en présence de son épouse, de nombreux élus et d'amis. Bien que nostalgique, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



Nous accueillons volontiers les projets des auteurs de nos 18 communes et nous aidons les porteurs de sujets conformes à notre ligne éditoriale. A travers notre site internet nous portons à connaissance les calendriers des manifestations organisées par nos associations : [Http:// vallee-de-la-cisse.fr/](http://vallee-de-la-cisse.fr/) et vous pouvez nous joindre à notre adresse courriel : vallee.de.la.cisse@gmail.com .

Une association culturelle intercommunale à votre service (Président Henri Burnham, maire).



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Habitat-Déplacements



L'ÉLABORATION DU PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'AGGLOPOLYS

Depuis 2015, les représentants des 46 communes d'Agglopolys ont participé à de très nombreuses réunions préparatoires de recensement des terrains à bâtir et des projets communaux pour s'insérer dans les contraintes des lois d'urbanisme national (dont les projets et servitudes nationales, spécifiques aux inondations et protection des monuments et paysages notamment), du schéma régional de la région Centre-Val de Loire et du schéma départemental.

La commune de Monteaux y a été représentée chaque fois.

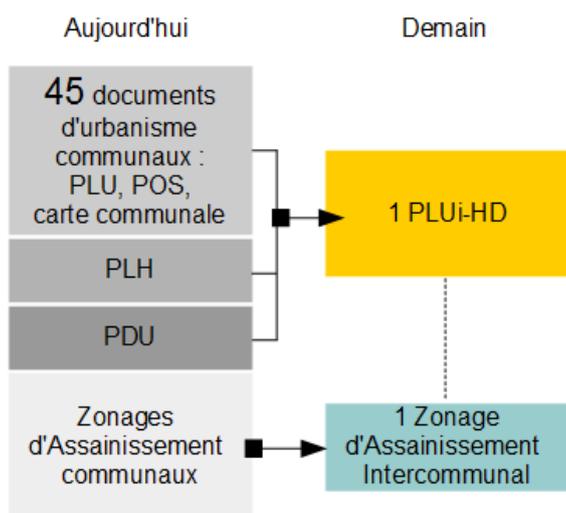
Parallèlement, dans un souci de coordination des intérêts et des visions d'aménagement des 18 communes de la Vallée de la Cisse, un groupe de travail du secteur, intitulé **Unité Géographique d'Onzain – Chaumont-sur-Loire**, a réfléchi sur les objectifs de développement des territoires communaux, avec un rythme soutenu de réunions.

L'année 2019 a été axée sur les zonages, avec une forte préoccupation d'harmonisation entre les différentes communes du secteur pour éviter toute distorsion inégalitaire et préparer le texte du futur Règlement d'urbanisme intercommunal, en conformité avec le Projet de Développement Durable adopté par les maires en Conseil communautaire le 8 nov. 2018.

MAINTIEN DU POS DE MONTEAUX

A ce jour les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) ne sont pas achevés. S'il devait y avoir un nouveau report, la conséquence immédiate serait **le retour aux dispositions du Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.

L'élaboration du PLUi d'Agglopolys est bien engagée, mais le document intercommunal ne sera approuvé que lors de la prochaine mandature.



Les nouvelles demandes d'autorisations d'urbanisme seront traitées par le **maire au nom de la commune** comme actuellement.

Le calendrier

Le PLUi d'Agglopolys sera élaboré en 5 ans :

Diagnostic du territoire - 2015-2017

Projet politique (PADD) - 2018

Zonage et Règlement - 2019-2020

Enquête publique - 2021

Approbation du PLUi-HD - 2021-2022

La concertation du PLUi-HD doit permettre aux acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels,...) d'avoir accès à l'information et d'alimenter la réflexion.



MONTEAUX 2019 EN 12 MOIS D'IMAGES

VŒUX DU 11 janvier



En présence des élus du secteur géographique et des officiels, les monthéobaldiens ont été nombreux à venir écouter le maire présenter le bilan 2018 et les projets pour 2019 : « *Les travaux ont été axés sur la sécurité routière (radars pédagogiques), sur l'amélioration de la qualité de vie des scolaires (blocs sanitaires refait à neuf et aux normes), la réfection complète de la rue des Près, sans oublier les travaux dans et aux alentours du cimetière. 2019 a été l'année de la 2ème tranche d'enfouissement des lignes aériennes de la rue Saint-Denis, le tout avec une stabilité des impôts locaux communaux.*

Les recherches pour trouver un nouveau boucher se poursuivent avec énergie, elles devraient aboutir. Un appel à une meilleure fréquentation des commerces est encore renouvelé, car ce n'est pas la surface de vente qui est importante, mais la fréquentation. Enfin, c'est un remerciement particulier à tous les bénévoles qui font vivre au sein des nombreuses associations notre village ».

Au nom du département, Catherine LHERITIER, puis Jean CASIGLIA représentant Agglopolys dressent le bilan de l'année écoulée au nom de ces collectivités territoriales.



GALETTE DES ROIS POUR LES ANCIENS 19 janvier

77 personnes étaient réunies dans la salle associative à l'invitation de la municipalité. Le maire a présenté ses meilleurs vœux et a rappelé combien il était heureux de les accueillir avec les élus du Conseil municipal. Après avoir évoqué ses préoccupations sur l'avenir des commerces, il a salué nos doyens et précisé que l'opération 10 € en bons d'achat utilisables seulement à MONTEAUX était renouvelée, en leur souhaitant repos et calme, dans cette société rapide.

Ce fut un moment riche d'échanges et donc un goûter réussi.



SAINT-VINCENT 20 janvier



Pour 2019, la Confrérie des Compagnons de Grandgousier avait choisi de fêter leur Saint patron de l'appellation Touraine-Mesland à MONTEAUX.

A l'issue de la célébration par le Père Rodrigue Bissy qui a béni les brioches offertes par la confrérie, les personnes présentes et toute la population ont été invitées à les déguster à la Mairie et à partager le traditionnel verre de l'amitié.



LA BOUCHERIE REPREND DE L'ACTIVITÉ 26 février



Après deux années de recherche du maire et de ses conseillers auprès des organismes professionnels notamment, les locaux municipaux de la boucherie rouvrent enfin leurs portes.

Ludovic Meunier, titulaire d'un CAP de boucher et d'un CAP de charcutier traiteur a obtenu le premier prix au concours du meilleur apprenti boucher d'Eure et Loir, puis le deuxième prix du concours de la région Centre-Val de Loire.

Très attendu par la population locale et des environs, la commune a investi dans du matériel neuf pour lui permettre le meilleur service à la clientèle, dont des vitrines réfrigérées et une glacière professionnelle.

LES 105 ANS DE MME PICARD 10 mars



C'est une histoire que l'on pourrait raconter en commençant par « Il était une fois », le 10 mars 1914, il y a 105 ans, naissait Marie-Thérèse Picard. C'est à la MARPA de MONTEAUX où elle réside depuis 2007 qu'elle a fêté son anniversaire dans la joie et la bonne humeur. Entourée de son fils Jean-Pierre, de sa belle-fille, des résidents au complet, des personnels, elle a accepté avec le sourire, les compliments du maire de POCE SUR CISSE où elle résidait avec son mari et d'Yves LE HOUELLEUR, maire de la commune accompagné de ses adjoints. La présidente de la MARPA, Danièle ROIS a précisé qu'elle était toujours gaie, chantonnante pendant les spectacles, voire jouant du piano dans la grande salle pour le plus grand plaisir de tous, vive et toujours tournée vers les autres, ce que confirmait son fils, en offrant l'apéritif aux participants, avant d'aller fêter en famille ses 105 ans.

CARNAVAL 17 mars



« Tout sur la Musique » était cette année le thème retenu par l'Association des Parents d'Elèves de MONTEAUX, VEUVES ET MESLAND pour les déguisements et la construction du char.

Le défilé dans la rue de la Vallée et sur la place a donné lieu à une belle bataille de confettis. Avant de se retrouver pour un goûter dans la salle associative, un arrêt festif devant l'épicerie a donné lieu à une distribution de bonbons par Christine, pour le plaisir de tous.



CÉRÉMONIE DU 19 mars

Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! tel est le sens de la journée nationale du 19 mars, telles sont les raisons pour lesquelles les Français se recueillent, un recueil en mémoire des victimes militaires et civiles de toutes origines et de toutes confessions. Le 19 mars, c'est la fin des combats de la guerre en Afrique du Nord, mais pas de la violence, et c'est le retour en métropole pour la grande majorité des « pieds noirs ».

A cette occasion, le maire n'a pas manqué de rappeler à nos enfants et aux jeunes générations les clefs de compréhension et le devoir de mémoire pour tout un chacun, avant d'inviter tous les participants à partager en Mairie un vin d'honneur.



60ème TOUR DE LOIR ET CHER 18 avril

Initié en 1960 par un groupe de dirigeants mordus par la passion du vélo et eux-mêmes en charge de la section cycliste de l'AAJ BLOIS, ils imaginent organiser une épreuve différente, dépassant les frontières habituelles des courses locales. 60 années d'une organisation sportive, qui rapidement a pris son envol au plus haut niveau international, a marqué aussi le développement du cyclisme qui traverse régulièrement notre village. Cette année, les coureurs sont passés à MONTEAUX le 18 avril vers 14h20, précédés par la caravane qui offrait ses traditionnels objets publicitaires.



INAUGURATION DU DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS ET CÉRÉMONIE du 8 mai



Après l'inauguration du déplacement du monument aux morts, le maire a rappelé le caractère exceptionnel de ce déplacement puis a réalisé la cérémonie anniversaire du 8 mai 1945 (voir en pages Travaux).

L'Armistice du 11 novembre 1918 devait signer la fin de la « der des ders ». On sait ce qu'il advint, le 3 septembre 1939, pour défendre la Pologne, la Grande-Bretagne, puis la France, déclarèrent la guerre à l'Allemagne, déclenchant une guerre mondiale par le jeu des alliances, et ce jusqu'au 8 mai 1945, date de la capitulation allemande. Le texte signé le 8 mai 1945 n'est pas une armistice mais une capitulation sans condition. Il a permis de mettre fin à la guerre, avec la reddition de l'Allemagne nazie et la fin du IIIème Reich allemand.



TOMBOLA DES COMMERÇANTS ET ARTISANS 12 mai

Fidèle à sa tradition, l'association des commerçants et artisans de MONTEAUX a organisé la vente de tickets de tombola de différentes couleurs selon les commerces et a tiré les tickets gagnants. De nombreux lots de valeur ont été distribués, dont 10 particulièrement attractifs, comme une tondeuse thermique, une plancha gaz, une tronçonneuse thermique, un karcher, sans compter les nombreux autres lots adaptés pour l'été. Après la distribution des prix, c'est autour du verre de l'amitié que se sont réunis les participants.



DON DE MME GENEVIÈVE. CHAMPIN 7 juin

Pour faire vivre les expositions dans les deux vitrines de la Mairie, Mme Geneviève CHAMPIN a offert à la commune son cartable de jeune écolière contenant de très nombreuses fournitures scolaires : une trousse garnie, un livre de lecture, une ardoise, des cahiers dont un de cuisine, de dictées et différents objets d'école de couturière. Par une délibération du 29 août 2019, le Conseil municipal a accepté ce don et remercié la donatrice. Un procès-verbal d'inventaire a été annexé à l'extrait de la délibération municipale.



FÊTE DE LA MUSIQUE 21 juin

C'est Jack Lang, alors ministre de la culture, qui, reprenant l'idée de Joel Cohen, musicien à France Culture, donne l'impulsion décisive en 1981 à l'événement. La première fête nationale de la musique est le 21 juin 1982.

En 2011, cette fête populaire s'est complètement internationalisée et se déroule chaque 21 juin, premier jour de l'été dans l'hémisphère nord, souvent le soir et la nuit.



SOIRÉE BILAN DE L'ÉTOILE CYCLO 25 juin

À l'approche du départ de l'Étoile-cyclo, les enfants montrent une certaine fébrilité, les parents aussi. Mais, pour faire découvrir aux parents le bilan des 5 jours, ils font preuve cette fois-ci de fierté. En effet, ils ont commenté la BD réalisée sur l'église, présenté 3 films sur les abeilles, les chèvres de la Cabinette et leur reportage sur le déroulement de l'étoile cyclo, ils leur ont montré leur savoir-faire. Puis, place aux spectacles, danses, et sketches sur le léopard, la voiture, la classe d'histoire et la dispute entre filles, qui montrent aux parents leur humour... c'est par un apéritif dînatoire, salé-sucré, commandé auprès des commerçants de MONTEAUX, que s'est terminée cette soirée.



FÊTE DES SAINTS PATRONS DE LA COMMUNE 30 juin



Cette année, la fête de Saint Pierre-Saint Paul avait revêtu une ambiance particulière. En effet, dans la continuation d'une tradition remontant à 1859, non seulement le Chanoine Jean Petit a célébré la messe dans une église décorée avec soin mais lorsqu'il a invité le maire à prendre la parole, il ne se doutait pas qu'il recevrait au nom de la Municipalité la médaille d'honneur communale pour ses qualités humaines, sa présence chaleureuse auprès de l'ensemble des habitants et pour son contentement de la remise aux normes de l'église lui permettant de se consacrer à sa mission. Enfin, le maire a invité tous les participants à partager avec le récipiendaire le verre de l'amitié. Cette année, 6 visites guidées de l'église dont 2 lors des journées européennes du patrimoine ont été organisées.

FÊTE NATIONALE 14 juillet



Fête républicaine par excellence, le 14 juillet a eu lieu place Bernard de Montebise. Elle a revêtu un caractère historique. Tout d'abord fut lu le préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, toujours d'actualité, dont l'article 1er « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ». Ensuite, fut rappelé l'historique de l'histoire du drapeau de la France, créé en 1789 mais adopté finalement en 1830, associant les couleurs de la ville de Paris et le blanc de la monarchie.

Enfin, Angun au violon interpréta « le temps des cerises » pour la plus grande satisfaction du public.

Ginette Denis, conseillère et présidente du SIVOS a reçu la médaille d'honneur de la commune pour avoir participé à la création du blason communal et s'être distinguée dans ses fonctions.

En soirée, Monsieur Meunier, le boucher installé depuis peu, prépara une paella qui fut très appréciée.



TOURISME ÉQUESTRE À MONTEAUX 7 septembre



Lors d'une réunion en juillet à la mairie de CHOUZY, le département et Agglopolys ont présenté le projet de circuit équestre conçu par la Fédération de cavaliers-randonneurs EquiLiberté 41. Il est long de 82 kilomètres, dessert outre la forêt domaniale de Blois, les 6 communes situées à l'ouest, dont MONTEAUX. Ce parcours permettra aux cavaliers de découvrir le patrimoine naturel et architectural de la Vallée de la Cisse à cheval, avec des étapes dans des gîtes permettant d'héberger les chevaux. Agglopolys a programmé les aménagements utiles aux cavaliers, le département participera aux dépenses, et les communes devront garantir la pérennité des chemins équestres.

ST HUBERT AVEC LES SONNEURS 2 novembre

C'est de bon matin, que les cloches de l'église ont retenti pour la messe traditionnelle de la Saint Hubert avec l'équipage des Grandes Hardières en grande tenue, invités pour la 4ème année par le maire. Les chasseurs ont rythmé cette messe par de belles et puissantes sonneries, puis le Père Rodrigue Bissy a béni le chien de tête de la meute. La commune a invité ensuite les participants et la population, à partager un café-chocolat, servi par les conseillers municipaux, dans la salle de réunion de l'Abbé Pilté.



CÉRÉMONIE DU 101^{ème} 11 novembre

Pour la 1^{ère} fois depuis 1924, la cérémonie a eu lieu sur la place suite au déplacement du monument aux morts. Malgré un ciel peu clément, les participants étaient nombreux sous les barnums installés par les agents municipaux.



Après la levée des couleurs par Clément VINCENT, le maire a rappelé que cette cérémonie était placée sous le signe du devoir de mémoire pour tous ceux qui ont fait preuve de courage, voire donné leur vie. Jean-Louis ROIS s'est vu remettre la médaille d'honneur de la commune, puis les enfants ont entonné la Marseillaise, dirigés par Mmes Chauvin et Lotte. Un café-chocolat-vin d'honneur a ensuite réuni les participants à la mairie.



SAINTE BARBE INTERCOMMUNALE 23 novembre

Le centre mutualisé de MONTEAUX-MESLAND a reçu sur la place de MESLAND, les centres de secours de VEUZAIN-SUR-LOIRE et de VALLOIRE SUR CISSE pour la traditionnelle cérémonie de Sainte Barbe en présence du Député Pascal BRINDEAU, du Président du conseil départemental Nicolas PERRUCHOT, du Colonel Hervé LE BRIS représentant le SDIS et des élus des trois communes.

Cette année, 6 sapeurs pompiers de notre commune ont été mis à l'honneur :

Eric BIZIEUX a été décoré de la médaille de bronze des sapeurs pompiers, Pascal REUILLON a reçu la médaille d'or avec rosette de l'union départementale et Jean-Luc BRUNET la médaille de bronze de l'union départementale. Anthony DABERT et Aurélie PROMPT ont été promus au grade de sergent chef.

Le Commandant Hervé LEBRIS a remis au Lieutenant Hervé VERON l'insigne de chef de centre échelon OR.

Monsieur Philippe GUETTARD, Maire de MESLAND, a remis à titre collectif la médaille de la commune en reconnaissance du dévouement et de la qualité des services rendus par les personnels du centre de secours mutualisé de MONTEAUX-MESLAND.



LE CENTRE DE SECOURS MONTEAUX / MESLAND 18/112

Le centre d'intervention de MONTEAUX - MESLAND, avec un effectif de 12 sapeurs pompiers a réalisé en 2019 un total de 80 interventions réparties sur les communes de VEUVES, MONTEAUX ET MESLAND. Cette année, nous avons été également engagés à plusieurs reprises sur les feux de récoltes, végétations et forêts sur l'ensemble du département.

La nouvelle organisation des secours et notamment le nouveau "plan de déploiement" devrait accroître la sollicitation donc notre nombre d'interventions en 2020.

Acteur de la sécurité, nous donnons de notre temps pour former petits et grands aux gestes qui sauvent. Ainsi une formation a été réalisée en 2019 par le lieutenant Hervé VERON au profit des enfants de la classe de CM2. Une formation gratuite de PSC1 a également été réalisée en mars pour une dizaine de candidats. Elle sera reconduite en 2020.

Nous vous remercions de la reconnaissance que vous nous accordez au quotidien et nous vous adressons tous nos vœux pour 2020.



Lieutenant Hervé VERON

Recrutement :

Deux périodes de recrutement ont lieu chaque année en février et septembre. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez le Lieutenant Hervé VERON ou le Sergent Chef Eric Bizieux

Marine PIRES

Lucas DEVEMY

Sébastien BOULET

Sont venus renforcer notre équipe à compter du 1er janvier 2020

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LE COMITÉ DES FÊTES



Toute l'Equipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Renouvelés lors de notre Assemblée Générale du 6 décembre 2019, les membres du Conseil d'Administration sont :

Jean-Claude MORON (Président), Xavier GRIGNON (Vice-Président),

Aline PARDESSUS (Trésorière), Alain GUERTIN (Trésorier adjoint)

Véronique COUETTE (Secrétaire), Catherine BETHINGER (Secrétaire adjointe)

Monique ADOUT, Alain GUERTIN, Patrick GIRARDI, Bruno LEROUX, Patrice LEVEAU, et Marie-Françoise POTRONNAT

Nous accueillons cette année 5 nouveaux adhérents, auxquels nous souhaitons la bienvenue.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, aussi, si l'animation de notre commune vous intéresse, venez nous rejoindre !

Pour cela, contactez un membre de votre connaissance et venez participer à l'organisation de la manifestation qui vous intéresse.

En 2020, l'agenda de nos manifestations sera le suivant :

Dimanche 1^{er} mars : Rando VTT (4 parcours VTT et un parcours familial sur route)

Dimanche 29 mars : concours de Belote à la Salle Associative

Dimanche 21 juin : Rallye Vélo (parcours familial et ludique sur route, à la portée de tous, repas champêtre au Champs de Foire à l'arrivée)

Dimanche 6 septembre : Vide-greniers « Michel Cholet » dans les rues de Monteaux.



LA COULEUR DU TEMPS

Un atelier de dessin et aquarelle botanique est proposé à MONTEAUX, salle de réunion rue Abbé Pilté. Catherine DELHOM fournit les modèles selon la saison et donne des conseils : initiation, perfectionnement, observations, mise en place du dessin et mise en couleurs à l'aquarelle. Cette technique est utilisée pour l'illustration, la décoration et a pour origine une vocation scientifique. Cet atelier est organisé avec l'association "la couleur du temps", le montant de l'adhésion est de 20 € par an, les séances sont gratuites. Pour une séance d'essai, du matériel est prêté par l'association.

Pour l'année 2019/2020, les séances ont lieu les mardis de 15h à 18h :

Informations: C. Delhom 02 54 70 26 96 ou 06 81 91 51 15

Notre association a un blog à l'adresse suivante: <http://la-couleur-du-temps.over-blog.com/>

Comme mail, nous utilisons nos mails personnels, et en ce qui concerne Monteaux, c'est le mien: catherine.delhom41@orange.fr

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

1—« Gym et Sh'Bam »

Toujours autant d'adhérentes au cours de SH'BAM et de gymnastique d'entretien. Celles-ci habitent Monteaux ou les communes avoisinantes.

William notre animateur sportif depuis 10 ans assure toujours les cours du jeudi (gym et Sh'Bam) et Dominique continue

d'assurer de bon gré celui du mardi.
Les horaires n'ont pas changé.

Merci à la mairie pour la salle et aux bénévoles.

- Sh'Bam : jeudi de 18 h 55 à 19 h 50

- GYM : Mardi de 19 h à 20 h

Jeudi de 18 h à 18 h 55



2—« La 25 Monthéobaldienne »

L'association a accueilli 254 marcheurs le 1 décembre 2019 sous un ciel clément.

Tous ont été enchantés par les 4 parcours proposés qui les ont conduit sur les chemins de MONTEAUX, MESLAND et CANGEY.

Le ravitaillement a eu lieu à la Boucherie. Merci à Gilles et Sylvie MORISSET où ont été servis boudin grillé et vin chaud, toujours très appréciés.

Merci encore à tous, adhérentes et bénévoles, qui permettent d'organiser cette randonnée dans les meilleures conditions.



L'ASSOCIATION NATIONALE DES VIEILLES MAISONS

L'association nationale des Vieilles Maisons Françaises a décidé d'organiser un concours entre les classes de CM2, département par département, pour valoriser le patrimoine et faire prendre conscience aux enfants de l'importance de celui-ci. Mme ALVES, professeur des écoles à MONTEAUX, a relevé le défi en retenant l'église comme support pédagogique.



Après plusieurs visites studieuses, organisées par Jean-Louis ROIS, historien de la commune et conseiller municipal, la classe a réfléchi à la meilleure façon d'aborder le fil de l'histoire, en sélectionnant les 50 photos parmi les 300 prises par les enfants, pour la confection d'une BD sur le patrimoine. Cette BD a été construite collectivement,



les textes des bulles confiés aux élèves et la mise en page à Mme ALVES.

Le résultat a été envoyé à Paris et ce fut alors la satisfaction d'obtenir **le 1^{er} prix du département.**

L'association VMF a tenu à organiser la remise de ce prix à MONTEAUX.

Après la photo de groupe devant le porche et la remise du prix assorti d'un



beau diplôme, le discours de la présidente de VMF, Jacques QUANTIN, au nom du maire, accueillit le groupe à la mairie. Catherine Lhéritier, vice-présidente du Conseil départemental félicita le travail réalisé.



LA MARPA DE MONTEAUX

L'année 2019 a été marquée par trois axes forts qui concourent à la qualité de vie des 22 résidents de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie



A l'issue de l'Assemblée Générale, la **nouvelle organisation** souhaitée par la présidente a été mise en place et désormais le Conseil d'administration travaille en commissions chargées de préparer les Conseils, en liaison avec la directrice, les personnels et les résidents au sein de la commission sociale pour ceux-ci. Les chevilles ouvrières Mme MACIA et MM PALCOWSKI et LALLIER sont pour nos anciens un bel exemple de bénévolat particulièrement actif.

La modernisation de la structure qui appartient à TERRE DE LOIRE HABITAT, moyennant un loyer annuel et une provision pour gros travaux, a été entreprise après acceptation du permis de construire, largement facilitée par l'intervention du maire. C'est ainsi que des **travaux importants d'isolation** ont été réalisés. La totalité du vitrage de la salle à manger a été remplacé et les fenêtres de chaque logement ont été changées et mises aux normes, elles sont aussi plus légères à manipuler pour des personnes âgées. Enfin les portes d'accès sont sécurisées et devenues automatiques.

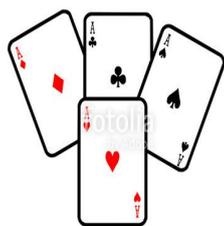
Autre sujet très important, **l'animation pour le maintien de l'autonomie**, par des ateliers créatifs, des jeux collectifs chaque semaine, des goûters, sans compter la préparation du marché de Noël qui a eu lieu cette année dans les locaux de la MARPA. Bien entendu la directrice a particulièrement soigné les après-midi festifs grâce aux subventions de la CARSAT.

Le conseil d'administration, sa présidente Danièle ROIS et la directrice Christelle LUBINEAU vous souhaitent une **bonne année 2020** et vous rappellent que **tous les habitants de MONTEAUX et les familles des résidents sont conviés gratuitement aux animations.**



Pour aider à bien vieillir, Mme LUBINEAU, le conseil d'administration, le personnel et les résidents développent des animations, avec l'aide de la Caisse d'Assurance Retraite (CARSAT). Elle a invité, entre autres, l'Association de danses historiques de Blois pour un programme de danses costumées du Second Empire (1851-1870).

L'AMICALE du TEMPS LIBRE de MONTEAUX (ATML)



L'Amicale du temps libre de Monteaux vous invite à la rejoindre pour partager jeux divers, goûters, etc...tous les premiers et troisièmes mercredi du mois à 14h30, salle de réunion 3 rue de l'Abbé Pilté.

Pour une somme annuelle de 15 €/personne, vous bénéficiez d'un repas annuel dans un restaurant choisi par nos soins. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Lucette BOUGUETOF présidente de l'ATML
(l'Amicale du Temps Libre de Monteaux 02 54 70 29 84)

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves MESLAND, MONTEAUX, VEUVES est constituée d'une vingtaine de parents d'élèves.

L'année passée, nous avons organisé un Loto, un marché de Noël, un Carnaval sur les thèmes de l'opéra et des quatre saisons, une bourse aux jouets, et une Kermesse...

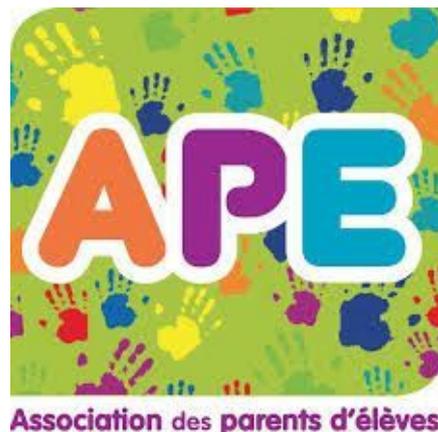
Pour l'année 2019-2020 nous avons donné aux écoles :

- l'équivalent de 20€/enfant à chacune des deux écoles ; soit 2 200€ environ
- un don exceptionnel de 250€ pour la classe CM1-CM2 de MONTEAUX afin de financer une partie de leur sortie à la commanderie d'Arville
- un don exceptionnel de 250€ à l'école de MESLAND.

L'année dernière nous avons fait un don exceptionnel de 1 500€ pour le financement de l'étoile cyclo ; et cette année nous avons reconduit ce don de 1 500€ au bénéfice de l'école de MESLAND pour le financement de leur projet sur la culture et l'art.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2019-2020 :

Présidente :	Séverine HÉTTE
Vice Présidente :	Messaline MOTHON LEVEAU
Trésorière :	Caroline DEBU
Secrétaire :	Laetitia NADOU CHAUSSON
Trésorière adjointe :	Stéphanie LEBEAUPIN
Secrétaire adjointe :	Priscilia COEURJOLI



En 2020, nous organisons :

- Le carnaval le dimanche 22 mars à MONTEAUX
- Bourse aux jouets et vêtements le dimanche 5 avril à MONTEAUX
- Vente de crêpes au marché des Vikings à VEUVES (date à préciser)
- Kermesse samedi 27 juin à MESLAND
- Halloween le samedi 31 octobre à MONTEAUX
- Loto dimanche 29 novembre à MESLAND
- Marché de Noël probablement le samedi 12 et dimanche 13 décembre à MESLAND

Nous remercions infiniment les parents, les instituteurs, le SIVOS, les comités des fêtes, les mairies et entreprises qui nous aident toute l'année sans quoi tout cela serait impossible.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020.

SOCIÉTÉ DE CHASSE MONTEAUX VEUVES

Comme chaque année, deux événements permettront à tous, chasseurs et non chasseurs de se retrouver :

Le **Comptage de Perdrix**, le dimanche 8 Mars : Si vous aimez marcher n'hésitez pas à vous joindre à nous. Un ravitaillement en milieu de matinée est offert à tous les participants.

Le **Repas dansant**, le samedi 14 novembre.

Vous pouvez dès maintenant noter ces 2 dates dans votre agenda !

Comme chaque année, en cas de constat de pratiques douteuses, nous vous engageons vivement à contacter les **Gardes Nationaux** au : **02.54.79.81.79**.

Tous les membres de la Société de Chasse Monteaux-Veuves vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



GROUPE D'ÉTUDES D'HISTOIRES LOCALES d'Onzain ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

C'est le 15 mai 2019 que le président du Cercle Généalogique de Loir-et-Cher, M Gérard SIMON a eu le plaisir de remettre au Maire de VEUZAIN-SUR-LOIRE, en présence des membres du bureau, les dernières tables généalogiques compilées par les bénévoles de l'association, qui ont déchiffré environ 38 300 actes de 1577 à 1932. Pour MONTEAUX, ces tables confectionnées par Ginette Gauthier sont consultables en mairie.

Président d'honneur	Jean BOUSSARD	Secrétaire adjointe	Gisèle ROUSSEAU
Président	Jean-Louis ROIS	Trésorière	Annick COTTENCIN
Vice-Président	Alain GAUTHIER	Trésorier adjoint	<i>poste à pourvoir par un-e bénévole</i>
Secrétaire	Marcelle JANVIER	Archivistes	Elsa BRUN-GILLIS et Daniel GILLIS



La 1ère conférence de l'année a eu lieu le 24 mai 2019 sur le thème du 30ème anniversaire du jumelage d'Onzain, par Eve HUBERT. La salle avait été décorée avec les objets prêtés par les habitants des communes, qui en leur temps avaient été à l'origine des jumelages entre les villes de FLEIN et de DARLEY DALE, dont la famille GRAPIN de MONTEAUX. Outre des documents, tels que fanions, médailles d'honneur ou cadeaux municipaux, de nombreux albums de photos avaient été installés sur des tables à la disposition des auditeurs, illustrant ainsi cette belle conférence.



La seconde conférence du 22 novembre 2019 a eu pour sujet thème « Les Passeurs de Loire », les bacs par Gérard STEINMETZ, sujet abondamment illustré sur les absences de ponts de 1858 à 1950, le matériel utilisé, le dur métier et les doléances, enfin les tensions entre Onzain et Chaumont-sur-Loire. De plus de nombreuses anecdotes venaient rendre vivante sa projection.



La prochaine conférence aura lieu le vendredi 5 juin 2020 (entrée gratuite) avec « Le Paysage souterrain de la Vallée de la Cisse » par Claude LE DOUSSAL. Professeur agrégé de Sciences naturelles, il a enseigné les Sciences de la Vie et de la Terre jusqu'en 2005 et fut intervenant en Institut de Formation des Maîtres (IUFM) et en École d'Ingénieurs. Il est également conférencier pour l'Association minéralogique et paléontologique du Centre, la Société géologique de France et l'auteur d'un ouvrage de référence sur la géologie du Loir-et-Cher.

Le président Jean-Louis Rois.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

MORGAND Lan le 16 août 2019
BOUGUEREAU Charly 2019
MEUNIER Ophélie le 3 nov 2019



MARIAGE et PACS:

BERTONNIERE Maxime et
SOULARD-COCHEREAU Pauline
le 15 juin 2019



DÉCÈS :

ROTH Jacques décédé le 28 janvier à Monteaux
BAGLAND Jacques décédé le 11 mai à Blois
LECOMTE Michel décédé le 17 juin à Lamotte-Beuvron
NARDEUX Veuve THOMAS Alice décédée le 20 novembre à Blois
CHAMPAIN Veuve YVONNET Marie-Louise
décédée le 25 novembre à Vineuil
BETREMIEUX Paul décédé le 7 décembre à Chailles





L'année 2019 a été pour les Monthéobaldiens l'occasion de se remémorer l'importance de la famille Rol - Tanguy .
 Tout d'abord, au niveau familial. Le **10 avril 2019**, Madame Cécile ROL - TANGUY a eu le plaisir de fêter son centenaire à son domicile et le maire à cette occasion a eu l'honneur de lui remettre au nom de la commune un bouquet de roses rouges.
 Ensuite, le **25 août 2019**, Henri ROL - TANGUY a été mis une nouvelle fois à l'honneur pour son rôle historique dans la

Résistance de 1939 à 1945. En effet, jour pour jour, 75 ans après la fin de l'occupation de la Capitale, a été inauguré le nouveau *Musée de la Libération de PARIS-Général LECLERC-Jean MOULIN* place DENFERT-ROCHEREAU (l'ancien était situé sur la dalle de la gare MONTPARNASSE) à l'endroit où M ROL - TANGUY a coordonné de son PC souterrain l'insurrection de la capitale durant toute la semaine de l'été 1944. Il est installé dans les octrois des fermiers généraux où il pourra être visité (groupe limité à 18 personnes).

Cet endroit était l'abri secret des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Au sous-sol, on peut visiter désormais le PC militaire du Colonel ROL-TANGUY, après avoir franchi la grosse porte blindée, passé le sas très petit et descendu l'escalier d'une centaine de marches dans un boyau un peu étroit ... En effet, c'est à près de 30 mètres sous terre qu'il reste à franchir la dernière porte métallique pour se retrouver cheminer dans les boyaux et découvrir le PC de commandement.

C'est de cet abri secret, le 19 août 1944, lieu chargé d'Histoire jusqu'à présent non visitable, qu'il a coordonné l'insurrection de Paris.



Photos © Journal L'Humanité



Photo © Musée de la libération

Rappelons qu'Henri ROL - TANGUY travaillait ici avec Cécile ROL - TANGUY qui était son agent de liaison et sa dactylo.

Les habitants de MONTEAUX et les historiens de la Vallée de la Cisse ont toutefois un grand regret. Le nom d'Henri ROL - TANGUY n'apparaît pas dans le titre du musée. Or, outre les documents des salles pédagogiques, c'est bien le PC souterrain du colonel Henri ROL - TANGUY qui fait l'intérêt majeur de ce musée...

LE 19 AOUT 1944
 DANS LE SOUTERRAIN DE CE PAVILLON
 LE COLONEL ROL
 CHEF DES F.F.I. DE L'ILE DE FRANCE
 INSTALLA SON ETAT-MAJOR
 DE CE P.C. ONT ETE DONNES
 LES ORDRES D'OPERATIONS DE
 L'INSURRECTION PARISIENNE VICTORIEUSE
 (19 AU 25 AOUT) DECIDEE PAR LE
 COMITE PARISIEN DE LA LIBERATION
 ET LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE



© Jean-Louis Rois



TARIFS DE LA SALLE ASSOCIATIVE



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	PÉRIODE	CONDITIONS	COMMUNE 50 % la 1 ^{ère} loc. 75 % la 2 ^{ème} loc. 100 % les suivantes	ASSOCIATIONS LOCALES Gratuite la 1 ^{ère} loc. 50% les suivantes	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi 11h00	<u>Grande salle :</u> 550€ <u>Points chauds :</u> 50€ <u>Grd et Petite salle :</u> 625€	<u>Grande salle :</u> 550€ <u>Points chauds :</u> 50€ <u>Grd et Petite salle :</u> 625€	<u>Grande salle :</u> 550€ <u>Points chauds :</u> 50€ <u>Grd et Petite salle :</u> 625€
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	<u>Grande salle :</u> 700€ <u>Points chauds :</u> 75€ <u>Grd et Petite salle :</u> 775€	<u>Grande salle :</u> 700€ <u>Points chauds :</u> 75€ <u>Grd et Petite salle :</u> 775€	<u>Grande salle :</u> 700€ <u>Points chauds :</u> 75€ <u>Grd et Petite salle :</u> 775€
UN JOUR	Samedi ou Dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi ou le dimanche à 10h00	<u>Grande salle :</u> 300€ <u>Points chauds :</u> 30€ <u>Grd et Petite salle :</u> 375€	<u>Grande salle :</u> 300€ <u>Points chauds :</u> 30€ <u>Grd et Petite salle :</u> 375€	<u>Grande salle :</u> 300€ <u>Points chauds :</u> 30€ <u>Grd et Petite salle :</u> 375€
UN JOUR DE LA SEMAINE	Lundi au Jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle :</u> 150.00 € <u>Grd et Petite salle :</u> 225€	<u>Grande salle :</u> 150.00 € <u>Grd et Petite salle :</u> 225€	<u>Grande salle :</u> 150.00 € <u>Grd et Petite salle :</u> 225€
VIN D'HONNEUR Ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle :</u> 100€	<u>Grande salle :</u> 100€	<u>Grande salle :</u> 100€
CAUTION	TOUTES PERIODES		1000€	1000€	1000€

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie ni de gratuité, ni de réduction.

SALLE DE RÉUNION ABBÉ PILTÉ entrée côté parking



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	TARIFS	CONDITIONS CAUTION	HABITANTS de la COMMUNE	ASSOCIATIONS LOCALES SALLE DE RÉUNION	HORS COMMUNE TARIF NORMAL
24 HEURES	70€	500€	50 % la 1 ^{ère} loc.	SALLE DE RÉUNION EXCLUSIVEMENT	TARIF NORMAL
48 HEURES	120€	500€	et		
3 JOURS	150€	500€	100 % les suivantes		

INFOS PRATIQUES

URGENCES:

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
Centre Hospitalier Tous services <i>Mail Pierre Charlot BLOIS</i>	02 54 55 66 33
EDF Dépannage Electricité ERDF/ENEDIS	08 11 01 02 12
GDF Dépannage Gaz ENGIE	09 69 36 35 34
Gendarmerie / Police	17
Pompiers	18/112
Samu	15
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800
SOS DROGUE ALCOOL TABAC INFO	0 800 231 313
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
DEPISTAGE CANCER ET ALZHEIMER	02.54.43.67.26

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES:

Mairie <i>mairie@monteaux.fr</i>	02 54 70 22 28
Ecole maternelle <i>Grande Rue MESLAND</i>	02 54 70 21 84
Ecole primaire <i>48 rue de la Vallée</i>	02 54 70 21 61

Site de Monteaux *monteaux.fr*

Collège J. Crocheton <i>17 rue de Touraine Onzain</i>	02 54 20 70 21
SIVOS -Mesland-Monteaux-Veuves <i>(50 rue de la vallée)</i>	02 54 70 29 13

SERVICES:

L'Agence Postale Communale <i>2 rue St-Denis</i>	02 54 70 25 51
Centre des Finances Publiques (Blois)	02 54 55 70 80
Presbytère du secteur paroissial (Onzain)	02 54 20 70 75
Halte garderie « La capucine » Onzain	03 54 20 88 40
MARPA Pierre Fouquet Hatevilain	02 54 70 25 18
Salle de Réunion <i>(3 rue Abbé Pilté)</i>	02 54 70 22 28
Salle Associative Rte de la Michollerie	02 54 70 22 28

PRODUCTEURS LOCAUX:

Pironneau EARL <i>Frédéric Pironneau</i>	02 54 70 23 75
--	----------------

LES ARTISANS-COMMERCANTS:

Boucherie/C Traiteur <i>Ludovic Meunier</i>	09 81 41 29 49
Boulangerie <i>Christophe et Edith Debenne</i>	02 54 70 24 39
Café Presse Tabac, <i>Alain Binet</i>	02 54 70 22 06
Épicerie, <i>Christine Leclerc</i>	02 54 70 21 49
Monteaux coiffure <i>Corinne Rage</i>	02 54 79.42.20
Coiffure à domicile <i>Magali Moncuit</i>	02 54 70 28 11
Esthéticienne à domicile <i>Corinne Daburon</i>	06 23 48 36 77
Terrassement, maçonnerie <i>Benoît Macia</i>	06 32 57 57 10
Menuiserie fenêtrier <i>Franck Palin</i>	06 84 14 78 60
Garden expo artisanat bijoux peintures photos <i>Pauline Colbeau-Justin</i>	06 08 60 36 25
Charpente - couverture-Ossature bois <i>EURL le bois debout</i>	06 88 65 90 10
Graphiste publicitaire <i>Aude Marie Brèche</i>	06 20 14 81 63
David Carrelage <i>Frédéric David</i>	02 54 46 11 86
Plomberie chauffage <i>Jean-Michel Régnard</i>	02 54 70 24 78
Cabinet conseil prévention <i>Hervé Véron</i>	06 11 91 37 47
Conseil en stratégies patrimoniales <i>Jérémy Blanc</i>	06 72 82 46 70
Conseil en stratégies patrimoniales <i>Damien Leveau</i>	06 64 20 70 41
Electricité <i>Alain Florance</i>	06 80 85 33 35
Plomberie <i>Katia Mahoudeau</i>	06 82 29 38 36
Architecte <i>Pierre Noailly</i>	02 54 70 26 28

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES:

Clos de la Briderie <i>François Girault</i>	02 54 70 28 89
Clos de la Janverie <i>Gordian de Galliffet</i>	02.54.70.25.99
Au cœur du bien être Manuel Grandchamp	06 09 94 15 28
À la Colombe <i>René Villain</i>	06 16 35 03 92
Le Trotteur <i>Véronique Blin « la Michollerie »</i>	02 54 70 22 57
Le Moulin de Pansel <i>Pascal Henault</i>	02 54 70 23 16
Les Bocages <i>Jérémy Kolbé</i>	09 50 33 20 52
Madame <i>Odile Bonami</i>	06 03 21 37 00
Madame <i>Françoise Pégué</i>	06.73.95.68.84

Médiathèque Onzain/Agglopolys

Tél 02.54.20.78.00



Ludothèque

Impasse Camille

Diard - Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h30



MÉDAILLE D'HONNEUR 2019

C'est en janvier 2014, sur une idée du Conseil municipal, que Jean-Marie GRAPIN, professeur de dessin (on dit aujourd'hui d'Arts plastiques) au Collège de Juilly (Seine et Marne) avait spontanément offert ses services et son savoir faire pour la composition de la face de la médaille. Il restait donc à décider du blason et de la devise, pour que ceux-ci figurent sur l'envers, tout en laissant une place pour la gravure nominative.

C'est Jacques RIBY, artiste plasticien à MESLAND qui a conçu la maquette du blason.

Il ne restait plus qu'à trouver une devise qui corresponde bien à la Commune. « Ancré dans mon passé et confiant pour l'avenir » a été retenue par le Conseil Municipal après les propositions de Jean-Louis ROIS en collaboration avec Mme Ginette GAUTIER

La médaille, réalisée en bronze, par le fondeur mesure 64 mm et pèse 110 gr.

Sur proposition du maire, les conseillers se sont vus attribués la médaille d'honneur de la commune pour avoir voté et participé à cet acte exceptionnel. Associée au blason, ils représentent désormais les symboles forts de notre commune.



Le maire a eu le plaisir de remettre une médaille d'honneur de la Commune à l'association « Comité des Fêtes », représentée par Jean-Claude MORON, président en exercice, à la fin de l'AG du 13 décembre 2019 pour les animations effectuées pendant 30 ans dans la Commune.



C'est ainsi qu'ont reçu cette distinction avec le diplôme : Ginette DENIS le 14 juillet, l'ensemble des autres élus le 9 septembre 2019, Jean-Louis ROIS le 11 novembre et Jacques QUANTIN le 10 janvier 2020 lors des vœux du Maire, Dominique SILVESTRE le 19 janvier 2020. Il est précisé que les membres du Conseil qui avaient déjà reçu cette médaille à un autre titre, n'ont pu la recevoir une seconde fois.



VEUZAIN-SUR-LOIRE
11 rue de la justice • ONZAIN • 02 54 32 67 86
agence.veuzainsurloire@ca-valdefrance.fr
www.ca-valdefrance.fr

EMPLACEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR VOTRE FUTURE ANNONCE

EMPLACEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR VOTRE FUTURE ANNONCE

Découvrez nos applis mobiles :

Ma Banque Ma Carte Pacifica

Retrouvez-nous sur :

CreditAgricultureValDeFrance

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres - 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 822 704. Adresses : CS 50049 28000 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tel. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr

BULLETIN N°19
COMMUNE
de
MONTEAUX



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication Yves Lehouelleur
Maire de Monteaux
Photos © jl Rois

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 02 54 70 26 41
Messagerie : mairie@monteaux.fr
Site : monteaux.fr